

Transmission-reprise des exploitations agricoles du territoire



**Vendredi 26 février 2010
Communauté de communes de Lacq**

Sommaire

Le contexte.....p.3

**L'opération transmission-reprise
des exploitations agricoles.....p.4**

Bilan de l'opération.....p.6

Contacts.....p.9

Le contexte

Composante majeure de l'économie locale, l'agriculture emploie environ 41 000 personnes dans le département. Le territoire des quatre communautés de communes compte 782 exploitations agricoles.

Cependant, comme d'autres départements français, les Pyrénées Atlantiques sont confrontées à une baisse significative du nombre d'exploitations agricoles.

40% des agriculteurs ont plus de 50 ans (âge moyen : 57,6 ans) et compte tenu de l'évolution démographique, les départs à la retraite devraient s'intensifier dans les années à venir.

Or, quand la transmission familiale est impossible, les agriculteurs choisissent souvent de diminuer l'activité de l'exploitation, ce qui hypothèque sa viabilité et rend ensuite difficile toute transmission à un jeune agriculteur.

Pour faciliter la transmission des exploitations sans succession familiale aux jeunes agriculteurs, les communautés de communes d'Arthez de Béarn, Lacq, Lagor et Monein ont décidé de lancer, par le biais du Syndicat Mixte du Pays de Lacq, une étude sur la transmission-reprise des exploitations agricoles sur le territoire.

L'objectif est d'identifier les agriculteurs de plus de 50 ans qui se retrouveraient sans repreneur. **316 exploitations sont concernées.**

En juillet 2009, SMPL a chargé l'ADASEA des Pyrénées Atlantiques (Association départementale pour l'aménagement des structures des exploitations agricoles) de réaliser cette étude.

Le coût de l'opération s'élève à 25 350€ financés par le SMPL et le PIDIL (Programme pour l'installation et le développement des initiatives locales).

L'opération transmission-reprise des exploitations agricoles

Pour favoriser la transmission ou la reprise des exploitations sans succession familiale par de jeunes agriculteurs, l'ADASEA a mis en place une démarche globale en 3 phases :

Phase 1 : animation et sensibilisation

Phase 2 : accompagnement individuel des exploitants sans succession

Phase 3 : audit des exploitants sans succession favorable à la transmission de leur exploitation

Un **comité de pilotage** a été constitué en juillet 2009 afin de sensibiliser les acteurs locaux aux différents enjeux liés à la transmission des exploitations.

Il rassemble 12 élus issus des 4 communautés de communes (3 élus par communauté de communes). La première réunion s'est tenue le 10 juillet 2009.

Des inventaires communaux ont ensuite été réalisés afin d'identifier les exploitants de plus de 50 ans sans successeur.

Le 1^{er} octobre 2009, un **Forum Transmission** réunissant les agriculteurs de plus de 50 ans a été organisé à l'Hôtel de la communauté de communes de Lacq. Il a permis d'expliquer la démarche aux agriculteurs avant de lancer les premières rencontres. Des intervenants de l'ADASEA, de la MSA et des notaires étaient présents afin de répondre à toutes les questions des exploitants.

Catherine Uthurralt, responsable du service « animation du territoire » à l'ADASEA, a ensuite rencontré individuellement **102 agriculteurs intéressés par l'opération.**

Ces entretiens ont permis de faire un état des lieux précis de leur exploitation (descriptif technique, audit,...) et de déterminer quel devenir les exploitants envisageaient pour leur propriété après le

L'opération transmission-reprise des exploitations agricoles (suite)

départ à la retraite (volonté de conserver les bâtiments d'habitation, cession totale de l'exploitation,...).

Suite à cet audit, les exploitations qui le souhaitent ont été inscrites au « répertoire départemental à l'installation ».

Grâce à ces entretiens, un premier contact a été établi avec les agriculteurs concernés par le problème de transmission des exploitations. L'objectif est désormais de les **accompagner** dans leurs démarches en leur proposant des outils tels que le « **répertoire départ/installation** ».

Ce répertoire recense d'une part les agriculteurs sans succession qui souhaitent trouver un repreneur pour leur exploitation, et d'autre part, les jeunes agriculteurs en recherche d'un domaine.

L'ADASEA propose donc de **mettre en relation** les agriculteurs prêts à céder leur exploitation avec les jeunes agriculteurs et de les **accompagner** ensuite dans leurs démarches.

Bilan de l'opération

La réunion de restitution des informations du vendredi 26 février 2010 marque la fin de l'opération.

Les exploitations agricoles du bassin de Lacq en quelques chiffres :

Surface agricole moyenne : **33 ha**

Principales activités : **céréales** et **vaches allaitantes**

Age moyen des chefs d'exploitation : **57,6 ans**

Nombre moyen d'enfants par famille : **1,57 enfants**

Bilan de l'étude

102 personnes rencontrées arrêteront leur activité dans les 10 prochaines années.

3 022 ha changeront d'exploitants ou de destination dont

- 1 539 ha de céréales
- 44 ha de vigne
- 1121 ha de prairies

1 028 vaches allaitantes changeront de propriétaires

Devenir des exploitations :

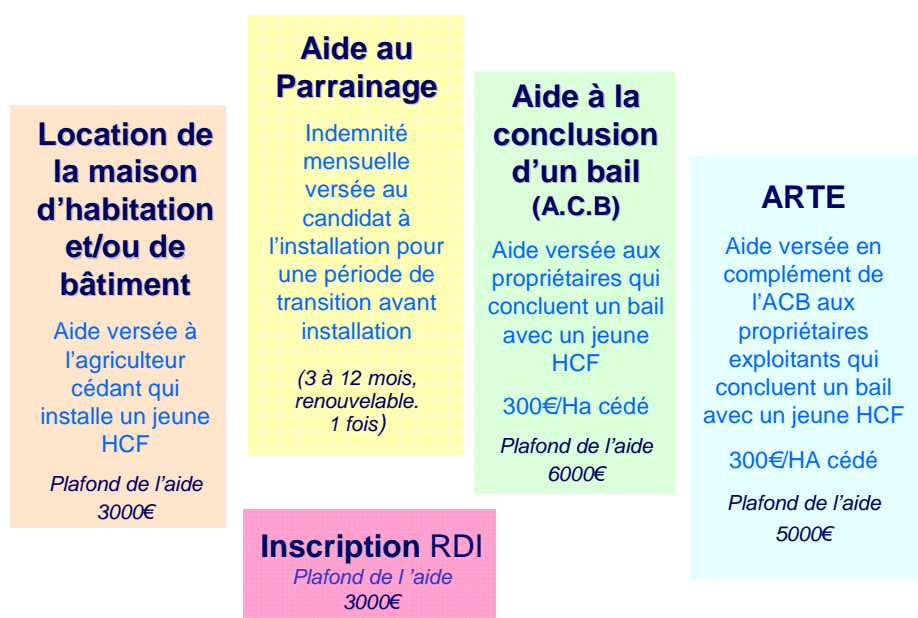
- installation dans le cadre familial :
 - potentiellement 14 reprises à titre principal
 - potentiellement 6 reprises à titre secondaire.
- 10 reprises potentielles pour agrandissement.

Bilan de l'opération (suite)

- 70% des exploitants n'ont pas de suite identifiée et n'imaginent pas de solution en dehors du cadre familial ou local.
- Le potentiel économique de ces exploitations est d'une grande variabilité du fait de la disparité des tailles, du statut du chef d'exploitation (ATP, ATS), de la diversité des systèmes (système polyculture, élevage, élevage-viti...).

Les aides mises en place pour aider à la transmission :

- **accompagnement individuel et personnalisé des exploitants**
- **aides financières :**



- **Semaine de la transmission** (à partir du 12 mars) à l'institut Errecart à Saint Palais (travail en atelier et intervention d'un spécialiste en droit rural)

Bilan de l'opération (suite)

- **Stage de formation cédant** : pendant trois jours, les exploitants pourront rencontrer des conseillers juridiques et fiscalistes pour préparer la transmission dans de bonnes conditions.

Contacts

Communauté de communes de Lacq
Rond-point des chênes
BP 73
64150 MOURENX
Tel : 05 59 60 03 46

Véronique OTAZU-TOULET
Responsable du pôle Animation du territoire
Tél : 05 59 60 95 46
Fax : 05 59 60 06 93
Courriel : v-otazu@cc-lacq.fr

Carine FOUCHARD
Responsable du service foncier-agriculture
Tél : 05 59 60 03 46
Fax : 05 59 60 95 43
Courriel : c-fouchard@cc-lacq.fr

Jérémie MARTIN
Responsable du service communication
Tél : 05 59 60 73 56
Fax : 05 59 60 95 43
Courriel : j-martin@cc-lacq.fr

Julie BEROT-GAY
Service communication
Tél : 05 59 60 03 46
Fax : 05 59 60 06 93
Courriel : j-berotgay@cc-lacq.fr